

**Procès-verbal** de la session **SPÉCIALE** tenue le **24 FÉVRIER 2014 à 19 heures** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

#### **14,52 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

#### **14,53 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

#### ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. PARC MUNICIPAL – INSTALLATION DES JEUX D'EAU – Adjudication du contrat
5. ACTIVITÉ DU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE CASCADES – Marche et haie d'honneur – Demande d'autorisation pour emprunter le boulevard Marie-Victorin
6. LEVÉE DE LA SESSION

#### **14-42      RÉSOLUTION NO 14-42 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

#### **14,54 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**14,55 PARC MUNICIPAL – INSTALLATION DES JEUX D’EAU –  
Adjudication du contrat**

**14-43 RÉSOLUTION NO 14-43  
PARC MUNICIPAL  
INSTALLATION DES JEUX D’EAU  
CONTRAT AUX ENTREPRISES BERTHIER INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 13-232, la ville autorisait l’achat du matériel pour l’aménagement de jeux d’eau au parc municipal;
- 2 La ville a procédé à un appel d’offres sur invitation pour l’installation des jeux d’eau;
- 3 La firme Les Entreprises Berthier inc. a déposé la plus basse soumission conforme;
- 4 Des montants sont prévus a budget pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à octroyer un contrat à la firme Les Entreprises Berthier inc. de Berthierville pour l’installation des jeux d’eau au parc municipal, le tout tel que prévu à l’appel d’offres no 14-01, datée du 28 janvier2014 et de son addenda. Ce contrat pourra être modifié par les avenants à venir.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme maximale de **SOIXANTE-QUINZE MILLE CINQ CENT QUARANTE-SEPT DOLLARS ET VINGT CENTS (75 547,20 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever tous les montants nécessaires à l’exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible aux Entreprises Berthier inc.

**14,56 ACTIVITÉ DU 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE CASCADES –  
Marche et haie d’honneur – Demande d’autorisation  
pour emprunter le boulevard Marie-Victorin**

**14-44 RÉSOLUTION NO 14-44  
AUTORISATION POUR EMPRUNTER  
LE BOULEVARD MARIE-VICTORIN DANS  
LE CADRE D’UNE ACTIVITÉ DU  
50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE CASCADES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Dans le cadre des festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la compagnie Cascades, une marche avec haie d’honneur est prévue le 26 mars 2014 en avant-midi;
- 2 Cette marche se fera sur une partie du boulevard Marie-Victorin;
- 3 Pour répondre aux exigences du ministère des Transports, les organisateurs de l’événement doivent obtenir l’autorisation de la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise les participants à la marche et à la haie d’honneur organisées dans le cadre des festivités du 50<sup>e</sup> anniversaire de la compagnie Cascades à emprunter le boulevard Marie-Victorin, entre les numéros civiques 398 et 404. Cette activité se déroulera le mercredi 26 mars 2014 entre 10 h et 11 h.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au comité organisateur du 50<sup>e</sup> anniversaire de Cascades.

**14,57 LEVÉE DE LA SESSION**

L’ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 30.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Gino Dubé  
Directeur général et greffier

